



Société anonyme au capital de 841 461 220 €.
Siège social : 1, cours Ferdinand-de-Lesseps, 92851 Rueil-Malmaison.
552 037 806 R.C.S. Nanterre.

Avis de remboursement anticipé des obligations 1% juillet 2001 / janvier 2007 à option de conversion et/ou échange en actions nouvelles et/ou existantes VINCI émises le 20 juillet 2001 (code ISIN FR0000181190)

La société VINCI a décidé de procéder au remboursement anticipé de la totalité des obligations 1% juillet 2001 / janvier 2007 à option de conversion et/ou échange en actions nouvelles et/ou existantes VINCI émises le 20 juillet 2001 restant en circulation (code ISIN FR0000181190) (les « **Obligations** ») conformément à l'article 2.2.6.3 des modalités des Obligations telles que décrites dans le prospectus ayant reçu de la Commission des Opérations de Bourse le visa n°01-954 en date du 11 juillet 2001.

Le remboursement anticipé sera effectué le 22 août 2005 au prix de 103,19 euros par Obligation, majoré du coupon couru depuis le 1^{er} janvier 2005 de 0,57 euros, soit un montant total de 103,76 euros par Obligation.

Les intérêts cesseront de courir à compter du 22 août 2005.

Les propriétaires des Obligations ont la faculté, jusqu'à l'issue du septième jour ouvré qui précède le 22 août 2005 inclus, d'exercer leur droit à l'attribution d'actions VINCI (FR0000125486) à raison de [DEUX] actions VINCI pour [UNE] Obligation présentée, suite à la division par DEUX de la valeur nominale de l'action VINCI en date du 13 mai 2005.

Conformément au contrat d'émission, les actions nouvelles issues de la conversion des Obligations seront créées jouissance le 1^{er} janvier 2005.

Les Obligations non présentées à la conversion seront remboursées en numéraire le 22 août 2005.